

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MOIS DE MARIE.

Dans ce beau mois, lorsqu'au nom de Marie,
Un doux soleil sourit aux jeunes fleurs.
Mère si tendre et toujours plus chérie,
Souris toi-même aux désirs de nos cœurs.

Vierge si chère
Aux premiers ans,
Sois notre mère,
Et bénis les enfans !

Voués à toi dès notre plus bel âge,
S'il faut connaître un monde criminel,
Près de Jésus en dépit de l'orage,
Nous dormirons sur ton sein maternel.
Vierge si chère, etc.

Le noir dragon qui rôde avec furie,
Vent nous ravir ce cœur, notre seul bien :
Mais c'est en vain, ce cœur est à Marie,
L'enfer pour lui ne trouvera plus rien.
Vierge si chère, etc.

D'un Dieu clément la tendresse éternelle
Nous donne au ciel sa mère pour appui :
Heureux enfans ! en travaillant pour elle,
Nous sommes sûrs de travailler pour lui.
Vierge si chère, etc.

Ta volonté par nous sera suivie ;
Oui, nous t'aimons, et nous venons t'offrir
Tout notre cœur à nos désirs, notre vie ;
Et notre mort, puisqu'il faudra mourir.
Vierge si chère, etc.

DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

Le travail religieux de l'Angleterre se poursuit en silence à la faveur des bénédictions célestes qu'attirent sur ce pays les prières du monde catholique. D'une part, les conversions individuelles ; de l'autre, la tendance générale des esprits en apparence les moins disposés à favoriser cette régénération, sont là pour témoigner du retour de l'Angleterre à la foi antique. L'année dernière les conversions ont dépassé la somme totale de celles dont nous avions été témoins depuis cinq ans. Aux noms des Sibthorp Wackerbath, Renouf, Douglas, etc., ministres anglicans ou membres de l'Université d'Oxford, qui ont embrassé le catholicisme, est venu récemment s'ajouter celui du R. M. Bernard Smith, recteur de Leadenham. Nous citons les hommes connus dans l'Eglise anglicane par leur science et leur vertu ; mais il en est un grand nombre d'autres dont l'abjuration a produit sur la société anglaise une sensation tout aussi profonde et efficace que celle éprouvée lorsqu'on vit ces ministres zélés se séparer de l'anglicanisme.

De son côté, l'Eglise anglicane nous réjouit chaque jour par les concessions qu'elle fait à nos doctrines, les hommages qu'elle rend à nos institutions. Une circulaire a été naguère envoyée d'Oxford aux membres du clergé de l'établissement, dans le but de solliciter leur concours pour réorganiser les couvents d'hommes et de femmes. Cette circulaire a pour titre : "Rétablissement des institutions monastiques et religieuses, d'après un plan adapté aux exigences de l'Eglise catholique réformée d'Angleterre." Les restrictions de ce plan sont beaucoup plus dans les mots que dans les institutions mêmes qu'il a pour but de rappeler à la vie. Il était prudent et même indispensable de mettre en avant les exigences de l'Eglise réformée afin de ne pas trop effrayer une population encore imbuë de nombreux préjugés, et qui entendait, il y a peu d'années, crier de toutes les chaires : "Les couvents sont des casernes de fainéants, d'ignorants et d'êtres abjects, pendant les ténèbres sur les pays qu'ils habitent et dévorant les moyens d'existence nécessaires à une foule de personnes utiles à la société." Les théologiens qui ont rejeté pour leur Eglise la qualification de protestante et qui travaillent à lui reconquérir le beau nom de catholique dont ils revendiquent pour elle l'honneur, se trouvent pour ainsi dire forcés, dans les cir-

constances délicates où ils sont placés, de voiler le bien qu'ils opèrent. Il leur faut souvent présenter les remèdes que réclame l'état social de l'Angleterre sous une apparence qui invite à les accepter. Mais enfin, constatons le fait capital de cette circulaire : la restauration des couvents est demandée en Angleterre par les hommes les plus célèbres de l'Eglise réformée qui calomnia jadis les institutions monastiques pour arriver plus facilement à les détruire, à les piller et à se repaître de leurs richesses ! Ce crime, l'Angleterre paraît l'avoir expié assez cruellement, puisque Dieu permet aujourd'hui à la main sacrilège qui démolit les cloîtres de les relever, à la bouche qui s'ouvrit pour les calomnier d'en proclamer la réhabilitation glorieuse.

Quel admirable enseignement que de voir l'Eglise anglicane recourir aux institutions monastiques, après avoir, durant trois siècles, fait goûter à l'Angleterre, les fruits amers de la réforme. Le paupérisme, le fanatisme et le crime y oppressent la société ; on y parle de l'accroissement de la population comme d'une calamité, et les économistes y proposent uniquement des moyens de prévenir la procréation des enfans. Nous y entendons des philosophes instruire, au nom de la philanthropie, les malheureux ouvriers des moyens d'empêcher leurs épouses de devenir mères ! Ce sont là quelques uns des traits qui caractérisent la société anglaise, fille de la réforme. Qui oserait s'étonner en voyant aujourd'hui ce pays revenir à la foi catholique, et lui emprunter, comme élément de réorganisation, les institutions admirables qui fleurissent neuf cents ans dans son sein, bénies d'un peuple dont elles furent la providence !

Nous comprenons que le gouvernement anglais, après avoir fait faire une enquête sérieuse sur les progrès du catholicisme, ait pris la résolution de laisser les événemens suivre leur cours, sans chercher à entraver en aucune manière cet élan général pour un culte que les lois de l'Etat ont jadis condamné. Nous regrettons cependant que chaque membre du cabinet ne prenne pas pour règle de conduite l'opinion du gouvernement. Ainsi sir James Graham, ministre de l'intérieur, a soumis aux chambres un projet de loi sur l'éducation des enfans des pauvres, qui établit un monstrueux monopole au profit de l'Eglise anglicane. Ce bill entrave l'établissement de maisons catholiques d'éducation, et interdit aux enfans protestans de les fréquenter, tandis que les enfans catholiques auront de nombreux avantages à aller aux écoles protestantes, où ils seront forcés de recevoir une instruction religieuse contraire à leur foi, sauf à être visités de temps, s'il est possible, par un prêtre catholique.

Ce bill de sir James Graham est un anachronisme dans la situation où se trouve l'Angleterre, et nous sommes bien convaincus que ses dispositions n'ont pu être approuvées par la partie la plus intelligente et la plus avancée de l'Eglise anglicane malgré le monopole que ce bill consacre à son profit. Déjà plusieurs protestans ont soulevé des objections contre le bill lorsqu'il a été lu à la chambre des communes. On sera étonné d'apprendre que les membres catholiques anglais qui siègent au parlement ont tous gardé le silence lors de la présentation de ce projet de loi. Le *Tablet* s'indigne avec raison contre cette indifférence ; espérons que l'appel énergique fait, par cette feuille, aux représentans des catholiques anglais, ne sera pas sans résultat. Quoi qu'il advienne du bill de sir James Graham, il est des faits d'un ordre supérieur qui dominent ces combinaisons de détail et les frappent d'impuissance ; or ces faits proclament hautement qu'une nouvelle ère religieuse s'ouvre pour l'Angleterre et que ce pays, après avoir été l'arsenal et le dernier boulevard de la réforme, justifiera un jour par sa mission dans le monde, le titre glorieux donné jadis par l'Eglise à son souverain et qui figure encore sur l'exergue de sa monnaie, celui de : FIDEI DEFENSOR.

BIBLIOGRAPHIE.

Voyage de découverte en Canada.—Entre les années 1534 et 1542, par Jacques Quartier, le sieur de Roberval, Jean Alphonse Xaintoinge, etc.; suivis de la description de Québec et de ses environs 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Quartier en 1535-36. (Avec gravures fac-simile). Réimprimé sur d'anciennes relations, et publiés sous la direction de la société Littéraire et Historique de Québec.—Québec, imprimés chez William Cowan et Fils, 1843.

Tel est le titre d'une collection de documens historiques du plus haut intérêt dont nous avons déjà eu occasion de parler comme étant sous presse, et dont nous venons de recevoir un exemplaire. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à reproduire l'avertissement qu'on a mis en tête du recueil ; nous

ferons connaître plus tard à nos lecteurs ce qu'il renferme de plus intéressant et de plus curieux.

“ AVERTISSEMENT.

“ La Société Littéraire et Historique de Québec croit devoir rendre compte des motifs qui l'ont engagée à entreprendre la réimpression des trois voyages de Jacques Quartier en 1534, 1535 et 1540, ainsi que des autres documents compris dans ce volume, qui est le troisième que cette Société publie sur l'histoire des premiers temps du Canada.

“ Les relations du célèbre navigateur malouin, imprimées de son temps en France, sont entièrement épuisées, du moins dans la langue où elles furent d'abord écrites. Le récit de son deuxième voyage fut publié à Paris en 1545, et à Rouen en 1595, mais la Société n'en a pu découvrir aucun exemplaire, après avoir fait faire beaucoup de recherches à cet égard. L'éditeur de l'édition de Rouen dit qu'il l'avait traduite d'une relation en langue étrangère, probablement de celle qu'en voit dans le 3e tome de la collection des voyages par Ramusio, Venise, 1536. On en conclut que les voyages de Quartier, en français, avaient déjà disparu en 1595.

“ Lescarbott, dans son histoire de la Nouvelle-France, nous donne bien les parties essentielles des deux premières relations de Quartier, mais par extraits détachés et répandus dans différents endroits de son ouvrage, qui d'ailleurs est devenu extrêmement rare.

“ Il existe à la bibliothèque royale de Paris trois exemplaires manuscrits du deuxième voyage, qui s'accordent sur tous les faits principaux, et dont l'un paraît dater du milieu du 16e siècle; on croit que celui-ci est l'original même de Quartier. La société s'en était procuré une copie, qui a été soigneusement collationnée avec les deux autres manuscrits, et ensuite avec Lescarbott et Ramusio: c'est cette copie dont elle offre au pays la réimpression. La Société fera remarquer en outre, que ce deuxième voyage est précédé d'une version exacte de la célèbre épître dédicatoire, adressée par Jacques Quartier à François I, et que l'on croit avoir été composée par Belleforest, historiographe de l'époque; cette pièce, copiée sur l'original même, contient un passage remarquable que Lescarbott a cru néanmoins devoir supprimer lorsqu'il a inséré ce document dans son Histoire de la Nouvelle-France.

Le troisième voyage est traduit de Hackluyt [*Hackluyt's Collection of Eardy Voyages, Travels, and Discoveries. London, 1810*], seul endroit où l'on ait pu le rencontrer, encore n'est-ce qu'un fragment très incomplet. Lescarbott, Champlain et Ramusio ne font aucune mention de cette pièce, qui leur était sans doute inconnue.

“ Ces documents si précieux pour l'histoire des premiers commencements de la Nouvelle-France, sont du “ Routier de Jean Alphonse,” premier pilote de Roberval [en 1542], qui décrit le cours du fleuve St. Laurent depuis le détroit de Belle-Isle jusques “ au fort de France Roy” [vers le Cap Rouge], et du voyage que fit Roberval lui-même au Canada en 1542. On y a joint deux lettres traduites de Hackluyt, sur la découverte des Sauteurs qu'on au dessus de Hochelaga.

“ On a aussi ajouté deux autres documents, accompagnés de deux esquisses *fac simile*, tirés d'une ancienne et rare édition des voyages de Champlain [Paris, 1613]. Le dernier de ces documents, surtout, fournit des renseignements curieux sur l'ancienne topographie de Québec et de ses environs, et, à l'aide des notes qu'on y a ajoutées, il sera facile de reconnaître la plupart des localités auxquelles M. de Champlain avait imposé des noms qui, depuis plus de deux siècles, étaient perdus ou ignorés.

“ Enfin, la Société a lieu de croire qu'on ne lira pas sans intérêt les extraits et les notes qui les accompagnent, sur le lieu précis où Quartier bâtit un fort pour mettre sa flotille en sûreté pendant le rude hiver qu'il fut obligé de passer au milieu des aborigènes du Canada.”

“ Cet ouvrage est en vente au bureau de l'Imprimerie Canadienne, rue la Montagne, 13. Comme il n'en a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, outre ceux destinés aux membres de la Société, nous conseillons à ceux qui voudraient s'en procurer de faire diligence, car ils seront bien vite enlevés.

ADRESSE DU CLERGÉ A SIR CHARLES BAGOT.

Nous publions aujourd'hui l'adresse du Clergé du diocèse de Montréal à sir Charles Bagot, et la réponse que Son Excellence a daigné y faire. On voit dans cette réponse les sentiments d'estime et d'affection que professe sir Charles Bagot pour le clergé et les catholiques de ce pays. Ces sentiments honorent à la fois celui qui les exprime et ceux qui en sont l'objet.

A SON EXCELLENCE SIR CHARLES BAGOT, CHEVALIER GRAND-CROIX DU TRÈS HONORABLE ORDRE DU BAIN, L'UN DES TRÈS HONORABLES CONSEILLERS PRIVÉS DE SA MAJESTÉ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, CAPITAINE GÉNÉRAL ET GOUVERNEUR EN CHEF DU CANADA, DE LA NOUVELLE ÉCOSSE, &c., &c., &c.

Nous l'Evêque catholique, les Vicaires Généraux, Curés et autres Prêtres du Diocèse de Montréal, tant en notre nom qu'en celui de tous les membres du Clergé catholique de ce Diocèse, dont nous sommes les organes autorisés, prenons la liberté d'approcher respectueusement de Votre Excellence pour lui offrir l'expression sincère de notre attachement et nos félicitations à l'occasion de l'amélioration subite et inattendue survenue dans l'état de sa santé, au moment où l'on tremblait pour la perte de ses jours. Il était

difficile en effet de ne pas espérer que Dieu se laissât toucher aux prières de tout un peuple prosterné aux pieds de ses autels; et nous sommes heureux d'assurer à V. E. que le Clergé n'a pas été le dernier à élever des mains suppliantes pour la conservation de V. E., afin qu'Elle pût jouir de la douce satisfaction de terminer l'œuvre de justice et de conciliation qu'Elle avait si courageusement entreprise.

Cette heureuse convalescence nous avait fait espérer de conserver V. E. au milieu de nous; mais la Divine Providence vient d'en décider autrement. Le départ prochain de V. E. est une nouvelle affliction que Dieu nous envoie; et elle ne pourra désormais être adoucie que par l'espoir que le successeur de V. E. marchera sur vos traces et achèvera de cicatriser les plaies dont votre sollicitude pleine de sagesse entreprit la guérison avec tant de succès.

Nous nous flattons qu'étant éloignés de nous V. E. nous favorisera toujours de sa puissante protection. Nous la prions de porter aux pieds du trône de notre bien-aimée Souveraine l'hommage de nos respects, de notre loyal attachement et de la reconnaissance que nous lui devons pour vous avoir envoyé au milieu de nous avec une mission de généreuse pacification.

Nous prions enfin V. E. de croire que partout où la Providence conduira ses pas, Elle sera accompagnée de nos souvenirs et de nos vœux pour sa prospérité et celle de sa famille. Les Canadiens n'oublient jamais un bienfait ni un bienfaiteur: et ce titre ils vous l'ont décerné depuis longtemps. Puisse-t-il être un motif de plus à votre affection pour nous! C'est le dernier vœu que nous adressons à V. E.

Montréal, 10 mars 1843.

RÉPONSE.

Maison du Gouvernement, Kingston, 2 mai 1843.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception, au nom de Sir Charles Bagot, de l'Adresse signée par Votre Seigneurie et le Clergé de votre Diocèse à l'occasion de sa retraite du gouvernement du Canada, nécessitée par le mauvais état de sa santé.

En réponse, Sir Charles m'ordonne de vous assurer, et par vous tous les Messieurs du clergé signataires de l'Adresse, que les vifs sentiments qu'elle renferme sur sa faveur et l'approbation entière des actes de son gouvernement n'ont pas manqué de lui procurer la satisfaction la plus profonde. De tous les nombreux témoignages d'attachement et de confiance qu'il a reçu du peuple canadien, durant sa longue maladie, il n'en est aucun qu'il estime plus parfaitement que celui là, venant d'un corps d'une aussi grande importance sociale et d'un aussi grand mérite moral que le clergé catholique romain, comme il est universellement reconnu. Il ne cessera jamais d'éprouver à son égard la plus grande reconnaissance pour la sympathie qu'il lui a montrée dans ses souffrances et pour les prières qu'il a faites dans le but d'obtenir sa guérison, et il s'estimera heureux de conserver les plus vifs sentiments de considération envers lui et le peuple au milieu duquel il se trouve placé. En quittant l'administration de cette province, comme il a plu à Dieu de le rendre nécessaire, ce n'a pas été une faible consolation pour Lui de voir que ses habitans appréciaient si favorablement le résultat de ses efforts pour procurer leur bien, et que l'habileté distinguée et le caractère élevé de l'homme d'état que Sa Majesté lui a donné pour successeur constitue une aussi sûre garantie pour le maintien d'une politique juste et éclairée dans l'administration future de leurs affaires.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très obéissant, humble Serviteur,

H. BAGOT, *Secrétaire privé.*

BULLETIN.

Nouvelles d'Europe.—*Détresse du protestantisme.*—*Progrès du catholicisme.*—*Apparition du crucifix miraculeux dans la province de Nankin.*—*Secours à la Guadeloupe.*—*Colonisation des îles de Taïti.*—*Indes et Chine.*—*Perte du bateau à vapeur le Salway.*—*Amnistie en faveur des exilés polonais.*—*Inondations.*

Nous avons enfin reçu nos journaux d'Europe, dont nous donnerons successivement les extraits les plus intéressants. Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs la plupart des nouvelles politiques apportées par le dernier paquebot, en reproduisant les journaux anglais ou américains. Il ne reste guères à relater que les nouvelles religieuses qui ne sont pas d'ailleurs très importantes, quoiqu'généralement favorables au catholicisme. Nous abrègerons notre bulletin pour donner plus de place à nos extraits; car au moment où nous recevons nos journaux nous apprenons l'arrivée d'un nouveau steamer apportant des nouvelles de dix jours plus tard.

Les conversions au catholicisme se multiplient en Angleterre et dans tous les pays protestants. Ce fait et les dispositions universellement très favorables de nos frères séparés ont jeté l'épouvante dans quelques Églises de la réforme, et l'on a vu entre autres celle de Strasbourg faire un appel des plus touchants à ses coreligionnaires en déclarant la réforme en danger. Heu-

ERREUR

reusement que la patrie, ni la morale, ni la paix, ni le bonheur du monde, ne courent aucun péril de ce danger là. C'est ce qu'a déclaré lui-même à peu près un journal protestant de l'Alsace en faisant la leçon à ses maîtres pour leurs intempestives et imprudentes clameurs.

Les catholiques gagnent partout en nombre et en considération. Les institutions de charité et les œuvres pieuses sont de plus en plus fréquentes, et elles contribuent admirablement à ramener à de justes sentimens d'estime, de respect et d'affection pour l'église catholique, ceux que les préjugés de naissance ou d'éducation avaient faits ses ennemis. Comment ne pas aimer et vénérer une religion qui produit des œuvres si belles et des dévouemens si admirables ?

L'apparition du crucifix miraculeux en Chine a fait comme ici la sensation la plus vive en Europe. Il est parfaitement constaté qu'un des vicaires apostoliques, celui de Nankin, a donné lui-même cette nouvelle au souverain pontife; et quoique Rome ne se soit pas prononcée sur la nature de cet événement, par des raisons de haute prudence et de profonde sagesse que l'on apprécie parfaitement, il ne reste plus de doute sur la réalité du fait. Notre Seigneur apparut en croix, pendant deux jours de suite, et en plusieurs lieux à la fois, dans la province de Nankin, et en particulier au-dessus de cette ville. D'autres missionnaires ont annoncé la même nouvelle. Et ce qui la rend, sinon certaine, du moins très probable à nos yeux, c'est la cessation des persécutions non seulement en Chine, mais dans le Tong-King; c'est que les missionnaires depuis cet événement parcourent librement les rues en habit ecclésiastique, où auparavant ils osaient à peine se montrer avec l'habit chinois; c'est qu'un grand nombre d'idolâtres ont demandé le baptême; c'est enfin que le ministre Tongkinois le plus acharné à persécuter les chrétiens a été emprisonné par le souverain du pays devenu favorable à la religion. Ces faits incontestables et incontestés nous paraissent inexplicables sans le miracle dont nous parlons, car ils nous semblent en être la conséquence nécessaire. Dans tous les cas attendons et bénissons Dieu qui tient dans sa main les cœurs des rois et de tous les peuples du monde.

Les journaux français sont remplis des détails de la catastrophe de la Pointe-à-Pitre. Mais si ce désastre fut affreux la généreuse commisération qu'il a excitée en France, la charité qu'il a inspirée, l'abondance des dons qu'il a provoqués, tout cela est en proportion de cette immense infortune. Les évêques, comme toujours, ont été à la tête de ce beau mouvement: ils ont à l'instant adressé des mandemens à leurs diocèses pour intéresser les fidèles en faveur de leurs infortunés frères en religion et en nationalité. Leur voix fut entendue. Des listes de souscription furent à l'instant ouvertes dans tous les évêchés, dans toutes les paroisses, dans toutes les administrations, dans toutes les préfectures, dans les bureaux des journaux, etc. La chambre des députés vota à l'unanimité deux millions cinq cents mille francs. Mais il était nécessaire de ne pas attendre la rentrée de toutes les souscriptions et des différens dons. Des milliers de malheureux attendaient dans une détresse impossible à dire les premiers secours. On expédia donc immédiatement de différens ports des navires chargés d'effets de première nécessité, comme linge, lits, vêtemens, vivres de toute espèce, et d'assez fortes sommes d'argent. Il est beau d'avoir à enregistrer de semblables faits, et ils nous consoleraient de l'épouvantable catastrophe de la Guadeloupe, si quelque chose pouvait consoler des malheurs que rien ne saurait réparer.

La colonisation des îles Marquises et des îles de Taïti se poursuit avec une grande activité. Tous les gens de bien s'accordent à regarder cette conquête comme d'une grande importance pour la propagation de la foi dans la Polynésie. Ce n'est pas seulement un protectorat, comme on l'avait dit d'abord, qu'exerce la France sur le groupe des îles de Taïti, c'est une possession et une domination réelle; et l'occupation fut protégée dès le début par plusieurs compagnies de soldats de marine et par du canon, en sorte que ces îles ne diffèrent aucunement dans leur administration des autres colonies.

Le gouvernement français semble vouloir persévérer dans la voie où il est heureusement entré depuis quelques années. Il a établi quelques aumôniers dans des postes qui en avaient vainement demandé jusqu'à présent: il vient même d'en attacher un à un régiment en garnison dans le nord. C'est un pas vers une heureuse et désirable réforme. On vient aussi d'inaugurer solennellement à Médéah, en Algérie, une nouvelle église catholique, sous l'invocation de St. Henri. Enfin la création d'un grand nombre de succur-

sales et l'envoi de sœurs, de religieux, et de missionnaires, non seulement dans ses colonies, mais dans toutes les parties du monde lui méritent l'approbation de tous les catholiques.

En Chine tout est dans le *statu quo*: seulement sir Henry Pottinger est nommé gouverneur de Hong-Kong. Dans l'Inde Akbar-Khan, le chef rebelle, a reconquis son autorité souveraine aussitôt après la retraite des Anglais.

L'empereur Nicolas a fait grâce à un grand nombre d'exilés polonais: c'est bien, c'est de la justice; mais que penser de cette démarche quand il poursuit le cours de ses persécutions religieuses en Pologne? Ne serait-ce pas pour obtenir plus aisément des apostasies qu'il se montre si généreux? Nous espérons qu'il n'en sera rien.

Les nouvelles apportées par le dernier steamer *Hibernia* ne mentionnent rien d'important; le bateau à vapeur *Salvay*, qui portait la malle des Indes Occidentales s'est perdu à trois lieues de Corunna, côtes d'Espagne, douze heures après avoir quitté le port: de cent cinquante passagers, le tiers a péri dans ce naufrage. C'est le troisième bâtiment à vapeur portant la malle royale dans ces parages qui périt depuis peu de tems.

Le succès des armes françaises dans les dernières campagnes ont été constants, et les échecs occasionnés par le coup de main de l'Emir glorieusement et à peu près complètement réparés.

Le récit que font les journaux de ce pays, et surtout les derniers journaux de Québec des accidens causés par les récentes inondations, fait bien le pendant de tous les désastres qui, depuis quelques mois, sont venus nous épouvanter si souvent. A St. Nicolas, plusieurs chaussées furent emportées, et une quantité considérable de billots furent perdus pour les propriétaires. Au moulin du Fleuve le chantier est pour ainsi dire anéanti. Le nouveau et l'ancien phare du Richelieu furent détruits: ils étaient en bois et ne purent opposer qu'une faible résistance aux glaces. A Lotbinière, des maisons furent rasées et des digues enlevées. Au port St. François treize cents cordes de bois, le quai qui les portait avec tous les bureaux et les bâtimens de la compagnie des terres furent enlevés par les glaces. Les sucreries de la côte du Sud ont aussi beaucoup souffert et il ne reste que très peu d'arbres debout. Des désastres non moins grands ont eu lieu à Berthier et à Sorel; la perte des bâtimens et des écuries de M^{lle} Daigle, de toutes les clôtures des basses terres, de tous les ponts, l'inondation des maisons qui ont résisté aux chocs des glaçons, les marchandises des entrepôts et des caves avariées, telles sont les dernières nouvelles de Berthier et la crainte de plus grands malheurs pour l'avenir ne cessait d'y régner. A Sorel quinze maisons furent détruites et un grand nombre d'autres considérablement endommagées.

Dans toutes ces tristes circonstances la plupart des secours ont été venus trop tard, car l'inondation fut subite et imprévue, ou ils ont été inutiles contre un fléau indomptable; en sorte qu'on voyait les ravages se succéder sans pouvoir leur opposer que de stériles efforts, sans autre ressource que de les déplorer. Cependant les dévouemens n'ont pas manqué, et la charité s'est montrée bien compatissante. Nous avons parlé des Dames de Charité de Berthier et de leur courageux empressement à porter partout des secours. A Sorel M. le vicaire, généreusement assisté des personnes charitables du village, s'empresse de porter assistance, au risque de perdre la vie, dans les files inondées et aux lieux où les désastres et les besoins étaient les plus grands. Partout où le fléau de l'inondation s'est fait sentir on vit à côté du malheur, les secours et les consolations. Il ne pouvait en être autrement dans un pays aussi charitable que le nôtre.

APPARITION DU CRUCIFIX MIRACULEUX EN CHINE.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre qui nous est adressée de Rome, à la date du 25 février.

«.....Vous me demandez des détails sur le miracle de la Chine; voici ceux dont je puis garantir l'authenticité: On a reçu à la Propagande une lettre d'un des vicaires apostoliques. Notre Seigneur est apparu au ciel et en croix dans l'une des provinces de l'empire en plusieurs lieux à la fois, en présence d'une grande multitude de fidèles et d'infidèles. L'apparition répandait une lumière éclatante; elle a duré pendant deux heures et s'est répétée deux jours de suite.—En même temps des lettres de Tonkin annoncent la fin des persécutions; le souverain du pays se prononce hautement en faveur des chrétiens, et a fait emprisonner le ministre qui était le plus acharné à leur poursuite. On demande de nouveaux missionnaires, car la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

«.....On cite encore d'autres faits, mais dont je suis moins sûr. Vous savez qu'ici on est d'une prudence extrême; tant qu'on n'a pas réuni les documens les plus incontestables, on couvre d'un voile mystérieux tous les faits d'un ordre surnaturel; ils circulent dans le public, mais on se borne à en causer à voix basse jusqu'à ce que l'Eglise ait prononcé et soit à même de présenter des preuves à ses fidèles et à ses ennemis.»

L'*Ami de la Religion* publie l'extrait suivant d'une lettre écrite de Rome par un religieux. Cette lettre confirme pleinement les détails que nous avons donnés ce matin d'après notre correspondance :

«Des lettres venues le 30 janvier, de mes confrères missionnaires à la Chine, de Macao, des îles Philippines et Fokira, où nous avons notre mission de Dominicains, annoncent que la persécution avait pour ainsi dire entièrement cessé depuis la guerre avec les Anglais. Nous venons également de recevoir la nouvelle que la cruelle persécution du Tong-King, qui a envoyé tant de martyrs au ciel, a cessé entièrement, en partie à cause de la paix faite avec les Anglais, dont une des conditions était la cessation de toute persécution, et dans ce cas nous pouvons bien dire : *Salutem ex inimicis nostris*, et de l'autre côté probablement à cause des prodiges inouis qui ont eu lieu en Chine il y a quelques mois. Voici le fait :

«Le vicaire apostolique de la ville et province de Nankin a écrit au préfet de la Propagande que, sur la ville de Nankin, pendant plusieurs jours, est apparu un grand crucifix visible à tout le monde, et plus d'une fois par jour; et en même temps sur plusieurs autres villes de la même province, sont apparues de grandes croix lumineuses; que depuis cet admirable événement, un grand nombre d'idolâtres demandent à être instruits et baptisés»

«On attend d'autres nouvelles à cet égard, pour publier ces merveilles sans exemple. Remercions le Tout-Puissant de ce trait ineffable de miséricorde; mais si d'un côté ceci est fort consolant pour tout bon catholique, il n'est pas moins effrayant, car il semble que la justice divine exécute la formidable menace d'être la foi à une grande partie de l'Europe, comme l'Espagne et le Portugal, pour la donner à ces pauvres païens, qui sauront mieux apprécier ce don sublime. Effectivement, d'après des nouvelles sûres de la Chine et Fokira, la foi de ces peuples est admirable et digne des temps des apôtres, etc.»

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—On lit dans la *Gazette des Postes de Francfort* :

«ROME, 12 mars.—Les différends religieux survenus entre le Saint-Siège et le cabinet russe prennent un caractère de plus en plus grave, et depuis longtemps une rupture aurait eu lieu si l'on n'avait craint une catastrophe. —La diplomatie russe fait des efforts incessants pour justifier les mesures adoptées en Pologne et en Russie contre les catholiques, et démontrer au Saint-Siège que l'empereur de Russie n'a nullement l'intention de porter atteinte aux droits de ses sujets catholiques. Toutefois, le Saint-Siège croit avoir épuisé tous les ménagemens, sa patience est à bout, et il se gardera bien de faire la moindre concession qui pourrait être interprétée comme une approbation implicite des procédés du gouvernement russe. En conséquence, on parle depuis quelque temps de l'intention qu'aurait le Saint-Père d'adresser prochainement une allocution aux cardinaux réunis en consistoire pour leur exposer les griefs du Saint-Siège et prévenir ainsi le reproche d'une négligence coupable à l'égard des intérêts qui sont confiés à la sollicitude de S. S.»

«On conçoit aisément que, dans de pareilles circonstances, les négociations entamées soient restées sans résultat. Le Saint-Siège demande la destitution de plusieurs évêques, la restitution des biens enlevés au clergé et des églises concédées aux grecs schismatiques, l'admission d'un nonce à Saint-Petersbourg, avec liberté de correspondance. Jamais le cabinet russe ne souscrira à de pareilles prétentions.—De son côté, le cabinet russe demande la confirmation des évêques nommés par lui. Il essaie de justifier les mesures par lui adoptées à l'égard des catholiques de la Pologne, en alléguant l'existence de menées jésuitiques, de nature à compromettre la sûreté intérieure de l'Etat.—Le cabinet russe désire vivement se maintenir en bonne intelligence avec le Saint-Siège, du moins aux yeux du monde; mais il n'y parviendra pas. L'académie catholique de Wilna a été transférée à Saint-Petersbourg. Cette nouvelle a causé la plus profonde douleur au Saint-Siège; car on peut regarder cette mesure comme le dernier coup porté à l'indépendance du clergé et de l'Eglise catholique en Pologne. Le gouvernement russe prétend que ce n'est là qu'une mesure administrative, mais on voit aisément qu'il veut ainsi pallier le mal qu'il a fait, et que ses véritables intentions sont de fondre le catholicisme dans la religion de l'Etat, de même qu'il a déjà détruit la nationalité de la Pologne, en l'incorporant dans l'empire russe.»

—On lit dans le *Diario di Roma*, 14 mars :

Sa Sainteté a daigné nommer protecteur de la cité de Pérouse et de Gubbio le cardinal Mario Mattei, et de la commune de Canino le cardinal Philippe Fransoni.

En outre, Sa Sainteté a daigné conférer au cardinal Gabriel Ferretti la préfecture de la congrégation des Indulgences et des Sacrées Reliques, laissée vacante par la démission du cardinal Castracane; elle a daigné également lui conférer le protectorat de la cité de Pontecorvo.

—Le 9 du courant, jour où se célébrait la fête de sainte Françoise, noble matrone romaine, fondatrice des religieuses oblates olivétaines, canonisée par

le souverain pontife Paul V. les cardinaux se sont rendus dans l'Eglise Sainte-Marie *del Foro romano* où se vénèrent les reliques de cette héroïne du christianisme.

—S. Em. le cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté, a fait l'ordination générale, le samedi 11 mars, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Le nombre des ordinands était de 122, divisés ainsi qu'il suit : 23 pour la tonsure, 24 pour les ordres mineurs, 36 pour le sous-diaconat, 29 pour le diaconat, 10 pour la prêtrise.

FRANCE

—Les protestans paraissent avoir vu avec crainte et regret les nouvelles conquêtes de la France dans l'Océanie. La domination de la France dans ces îles leur fait redouter la suprématie du catholicisme. A la chambre des pairs, M. Pelet (de la Lozère), protestant, a interpellé M. Guizot sur la situation des ministres protestans à Otaïti : on sait que le bruit a été répandu de l'expulsion des ministres protestans par la reine de cette île.

Le 22 mars, à la chambre des députés, un protestant exalté, député de la Corse catholique, M. Agénor de Gasparin, a demandé à la chambre de fixer un jour pour des interpellations qu'il voulait adresser au ministère au sujet de sa conduite dans l'Océanie. N. Guizot a répondu que les explications viendraient plus convenablement à propos des crédits qui allaient être demandés pour notre établissement dans ces nouvelles possessions.

M. Agénor de Gasparin a insisté; mais la chambre, qui savait de quoi il était question, a repoussé, à l'unanimité, cette demande d'interpellation.

—N. S. P. le Pape Grégoire XVI a fait don à l'archiconfrérie du T.-S. et Immaculé Cœur de Marie, dans l'église Notre-Dame-des-victoires, à Paris, du corps entier de sainte Aurélie, martyre romaine, extrait le 18 mai 1842 des catacombes de Sainte-Priscille, à Rome. Sa Sainteté a ordonné que ce corps saint reposât dans l'autel du T.-S. Cœur de Marie, afin d'y être comme un monument de son amour paternel pour l'archiconfrérie.

—Jeudi dernier, des gendarmes en résidence à Saint-Etienne conduisaient sept soldats et sous-officiers condamnés au boulet, peut-être, hélas! pour de légères fautes, car on sait l'inflexibilité de la discipline et les rigueurs du Code militaire. L'un de ces malheureux prisonniers tendait aux passans son bonnet pour obtenir quelque aumône. Alors le triste cortège débouchait de la rue des Jardins. Une femme passait par là; sa mise était celle d'une honnête ouvrière; elle arrêta sur le pauvre soldat un regard de compassion et de pitié; en même temps elle fouilla dans sa poche; mais il n'y avait aucune pièce de monnaie. Le prisonnier continua sa route. Deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. Ces larmes, la femme les avait vues, et déjà elle avait tiré du doigt une bague chevalière en or qu'elle alla mettre dans la main du pauvre soldat, puis elle disparut avant que le pauvre prisonnier eût eu le temps de remercier sa généreuse bienfaitrice; sans doute cette femme était mère et peut-être elle avait un frère soldat!.. Mais quelle générosité sous la bure, quel noble cœur sous cette robe de l'ouvrière!

Les gendarmes, de leur côté, ne sont pas restés spectateurs impassibles de cette scène attendrissante. Ils ont racheté au prisonnier la bague, qu'ils lui ont payée au prix d'estimation d'un bijoutier, et aujourd'hui ils sont venus nous prier de faire connaître par la voie de notre journal qu'ils tiennent cette bague à la disposition de celle qui en a si noblement fait le sacrifice. C'est que ces braves gens ont compris qu'il pouvait y avoir attaché à ce bijou un pieux souvenir de famille que l'on ne retrouve plus, et qui fait que la plus modeste bague peut-être d'un prix inestimable. N'y a-t-il pas ici, de la part de nos gendarmes, un sentiment d'une exquise délicatesse? Mais c'est qu'aussi sous cet habit de gendarme bat un noble cœur. *Journal de St. Etienne.*

ANGLETERRE.

—Les recettes pour l'œuvre de la propagation de la Foi en Angleterre, depuis la mi-février 1842 jusqu'à la mi-février 1843, ont été de 1,692 livres sterling (environ 39,000 francs), qui, déduction faite des frais pour la publication des Annales et autres dépenses se montent à 158 livres sterling, laissant un produit net de 1,258 livres sterling, qui ont été envoyés au conseil de l'œuvre à Paris. En rapportant ce résultat, le journal anglais *The Tablet* exprime sa surprise sur la modicité du résultat pour une œuvre qui intéresse à un si haut degré tout le monde catholique, et qui a été recommandée de la manière la plus touchante et la plus énergique par le souverain pontife. L'année précédente, les souscriptions pour l'Angleterre et l'Irlande montèrent à 9,450 livres sterling; tandis que les déboursés du conseil de l'œuvre en faveur des missions situées sur les immenses territoires britanniques dans les cinq parties du monde se montèrent à 28,912 livres sterling (environ 700,000 francs).

Nous sommes cependant heureux d'ajouter que cette sainte œuvre a été beaucoup plus prospère en Irlande, où les recettes, depuis le 5 janvier 1842 jusqu'au 3 janvier 1843 se sont élevées à la somme de 7,289 l. st. (environ 180,000 fr.). Et, depuis le commencement de janvier dernier jusqu'au 3 février, les recettes n'avaient pas été de moins de 1,056 l. st. On espère que, durant l'année courante, elles s'élèveront à plus de 12,000 l. st. [300,000 fr.]. Ce qui paraît considérable, si l'on fait attention à la pauvreté du pays et aux charges qui pèsent sur lui pour la construction de nouvelles églises, les frais du culte, etc.

IRLANDE.

—Il y a quelques jours, l'abjuration d'une respectable dame protestante fut reçue par un des religieux du couvent des Franciscains de Dublin, et le dimanche suivant, treize nouveaux convertis reçurent la sainte communion dans la petite chapelle de North-Dublin-Union.

ERREUR

Invitation du Père Mathieu aux Etats-Unis. — On annonce dans le *Chronicle* de Philadelphie que Monseigneur Kenrick, évêque de ce diocèse, à la demande des sociétés de tempérance catholiques de Philadelphie, a invité le célèbre apôtre de la Tempérance, le Père Mathieu, à visiter ce pays, et qu'il y a peu de doute qu'il ne se rende à l'invitation, et ne laisse l'Irlande, pour être ici le 4 juillet prochain. *N. Y. Freeman's Journal.*

ESPAGNE.

— Nous nous sommes élevés plus d'une fois contre l'usage de donner des bals et de provoquer des réjouissances publiques pour venir au secours des malheureux. Cette invention moderne porte le caractère d'un vil sensualisme, et il est difficile de n'y point reconnaître autant d'égoïsme que de charité.

La France n'a-t-elle point copié cette mode, des nations chez lesquelles la sève de la charité a été tarie par les erreurs théologiques? Les dîners anglais au profit des gens mourant de faim sont célèbres dans le monde entier. Ayons honte de tomber dans cette dégradation du sentiment de la commisération humaine.

Nous avons parlé plus d'une fois de la misère des religieuses en Espagne. Spoliées par la révolution, elles se sont vues comme des naufragés jetés, au milieu des vagues de l'indifférence ou de l'incrédulité, sur l'étroite mais immobile roche où repose le salut de l'Eglise. Elles ont dû tendre les mains à la charité des fidèles, les cœurs se sont remués au cri de leur détresse; mais l'Espagne devait avoir, à cette occasion, le témoignage de la décadence de sa foi, et des coutumes qu'aurait abhorrées le grand siècle de la gloire espagnole sont venues contrister les chrétiens.

Nous ne parlons pas des courses de taureaux données par des militaires au profit des religieuses : ce jeu national n'est pas sans honneur; le courage, l'adresse qui s'y déploient, rachètent en quelque sorte le péril d'une vie inutilement risquée; mais, par malheur, l'Espagne moderne n'en est plus seulement à ses faiblesses nationales; elle emprunte celles des étrangers, pires que les siennes, et voici que dans une ville illustrée à bien d'autres titres, Ségovie, des bals masqués sont organisés pour subvenir à la misère des religieuses.

On affiche des invitations au coin des rues. Quelques personnes, comme il arrive si souvent dans ces cas-là, sentant au fond de leur cœur tout à la fois la répugnance d'une semblable fête et le désir d'apporter leur obole, prennent des billets, mais se gardent d'assister aux bals. Cependant, qu'arrive-t-il? c'est que les religieuses (celles du couvent de l'Incarnation) préfèrent souffrir leur misère que de la soulager avec le produit de ces mascarades; lorsque les commissaires des bals leur apportent l'argent recueilli elles le refusent, rien ne peut les déterminer à l'accepter.

Comme on pouvait s'y attendre, les religieuses sont traitées de fanatiques, on taxe leur refus de scrupule ridicule; elles répondent qu'elles resteront dans ce scrupule jusqu'à la mort, qu'elles ne recevront jamais un sou qui ne vienne de la source pure de la charité.

UNIVERS.

SUISSE.

— Un ecclésiastique du diocèse de Bâle, dont le nom est inconnu, a fait parvenir au couvent d'Einsiedlen la somme de 3,200 francs de Suisse pour l'œuvre de la Propagation de la Foi.

— Notre correspondant de Suisse nous donne les plus consolants détails sur le progrès que la cause catholique y fait incessamment. L'opinion publique s'améliore même dans les cantons radicaux. Les gouvernements hostiles se voient obligés de respecter l'attitude ferme et digne des catholiques, et le vorort continue, avec constance et énergie, sa lutte en faveur du pacte fédéral contre les entreprises violentes d'Argovie.

Le grand-conseil de Lucerne vient de prendre une mesure qui réjouit tous les cœurs chrétiens : il a décidé la fondation d'un pensionnat pour les jeunes personnes, pensionnat dont la direction sera confiée à un ordre religieux. La maison des Dames Ursulines, supprimée lors de la première révolution sera rendue à sa pieuse destination; les religieuses de cet ordre y seront appelées et les élèves y seront installées. Il a été arrêté également que les écoles de la ville seraient confiées ultérieurement à ces mêmes religieuses. Voilà de nobles exemples et de véritables progrès : pourquoi faut-il que la France ne sache pas imiter le modèle que lui donne son antique alliée?

Vendredi 24 mars, une magnifique solennité religieuse a été célébrée à Lucerne : une procession solennelle a eu lieu autour de la ville. Dans son inépuisable bonté, le Souverain-Pontife heureusement régnant, S. S. Grégoire XVI, avait accordée à cette occasion des indulgences plénières en forme de jubilé. S. Em. Mgr. d'Andréa, nonce apostolique, a voulu lui-même porter le très-Saint-Sacrement. Au son des cloches, aux fanfares de la musique militaire, la procession composée de tout le haut clergé et suivie des membres du gouvernement est sortie de l'église et a traversé le lac, l'autour duquel s'était rassemblé un immense concours de peuple. Arrivée sur les hauteurs de la ville, S. Ex. a donné la bénédiction en plein air et la cérémonie a été terminée par un discours solennel. La joie du peuple catholique éclatait de toutes parts et témoignait de tout le bonheur qu'il éprouve de la réconciliation du nouveau vorort avec le Saint-Siège.

NOUVELLES POLITIQUES.

ROME.

— Il nous est agréable d'annoncer, dit le *Diario di Roma*, que les études chirurgicales et anatomiques vont faisant tous les jours des progrès dans notre capitale, qui a vu fleurir dans son sein les premiers restaurateurs de ces

sciences. A l'hôpital de Saint-Jacques in Augusta, confié par Sa Sainteté au digne institut de Saint-Jean-de-Dieu et à son supérieur-général le R. P. Verno, a eu lieu, le premier dimanche de carême, la distribution solennelle des prix entre les jeunes élèves de chirurgie. La cérémonie empruntait un nouvel éclat de la présence du cardinal Patrizi, protecteur de l'ordre, lequel distribua à cette jeunesse d'élite la récompense bien méritée par les fatigues et les études dont le cours de cette année a été rempli.

ANGLETERRE.

— On lit dans le *Sun* de Londres :

« Nous recevons des nouvelles de Lisbonne relatives au traité de commerce. La détermination du gouvernement anglais de rompre les négociations, à moins qu'il n'obtienne des conditions plus favorables; à produit son effet, et la question du tarif paraît maintenant résolue. Les principaux changements qui auront lieu dans les droits, porteront sur les draps et sur le poisson salé. Le Portugal, suivant les offres que fait le gouvernement, réduira les droits sur le poisson de la moitié, et sur les draps de 35 pour 100 *ad valorem*. »

— On lit dans le *Times* du 23 mars :

« Le tunnel promet d'attirer des curieux pendant quelques jours. A la fin de la cérémonie, samedi soir, la galerie a été ouverte au public qui y était admis moyennant un penny. Dans les six premières heures, il est passé plus de 10,000 personnes. Hier, dès le matin, la route qui conduit au tunnel était couverte de piétons. La foule augmentait à mesure que le jour avançait; bref, avant midi, on a été obligé de faire intervenir la police à l'entrée, pour que les receveurs pussent remplir leur office. Les portes étaient fermées et on ne laissait plus passer que 50 à 60 personnes à la fois. Du côté de Rotherhithe, l'entrée était plus facile, aussi les bateliers ont-ils été employés tout le jour à transporter des curieux. On calcule que dans douze heures on a admis dans la galerie plus de 40,000 personnes. Les steamers de la Tamise ont servi à amener, de tous les points de Londres, les visiteurs au tunnel. »

— Le nombre des maniaques politiques paraissait s'accroître en Angleterre. Un individu suspect s'était introduit au domicile de sir Robert Peel, où il a été arrêté. Un nommé Stevenson avait aussi été arrêté sur la menace qu'il avait faite d'attenter aux jours de la reine.

McNaughten, l'assassin de M. Drummond dont l'acquittement a eu lieu par la raison qu'il avait commis l'acte dans un accès d'aliénation mentale, a été conduit à l'hôpital des fous.

— On lit dans le *Morning-Advertiser* :

Ceux qui comptent sur une promenade par l'intermédiaire des omnibus aériens, liront avec plaisir que le bill pour obtenir un brevet a été lu à la chambre vendredi soir pour la première fois. La compagnie qui exploitera ces omnibus, prendra le nom de (Aerial transit company's cloud's omnibuses) et sera dirigée par M. W. S. Henson.

— Lorsqu'il fut question du traité conclu par lord Ashburton et M. Webster au sujet des limites du Maine et des colonies anglaises de l'Amérique, la presse de Londres qui, d'abord, ainsi que celle des Etats-Unis, s'était montrée défavorable aux conditions du traité, et qui ensuite s'était partagée, à la découverte par M. Everett, des Etats-Unis, d'une carte supposée marquée en rouge de la main de Franklin, lors de sa résidence à Paris, s'était écriée contre la fraude vraie ou prétendue de M. Webster, et il paraissait bien prouvé pour elle que l'Angleterre céderait une grande partie de son territoire colonial. Mais un journal du *Vermont State* avait répondu à cette assertion de la presse anglaise, en reproduisant une lettre de Franklin, supposée être la dernière qu'il ait écrite, dans laquelle le philosophe disait que la limite avait été matériellement tracée sur une carte de Mitchell, publiée 20 ans auparavant, et non sur une carte d'Auville, telle que celle trouvée à Paris par M. Everett. Nous avons cité cette lettre et les arguments du journal américain en question. Aujourd'hui la chose a pris direction dans le sens du *Republican Journal*, non pas qu'il paraisse encore s'agir de la carte de Mitchell plutôt que de celle d'Auville, mais parce que M. Gallatin, le président de la société historique de New-York, a récemment découvert, dans la bibliothèque de M. Jay, fils de John Jay, l'un des signataires du traité conclu à Paris, en 1783 une carte géographique qui donnerait aux Etats-Unis un territoire tel que constamment réclamé par eux, et bien plus considérable que celui accordé par Ashburton. Il ne paraît pas y avoir de doute maintenant sur cette question.

Il reste une autre question ouverte, c'est celle du droit de visite ou de recherche, comme l'on verra. Dans cette dernière question on aura beau étudier la phraséologie, on aura beau préciser les termes d'un traité, il restera toujours un passage à la diplomatie, une voie détournée, qui lui permettra suivant ses intérêts et les circonstances, de donner un autre sens que celui qui d'abord avait été compris par les gouvernements contractants.

Sir Robert Peel aurait dit que, sans le traité des limites avec les Etats-Unis le gouvernement n'eût pu retirer ses troupes du Canada. *Journal de Québec.*

Tremblement de terre à la Guiane anglaise. — Une lettre de Demerara donne quelques renseignements sur les effets du tremblement de terre dans cette colonie :

« Les effets du tremblement n'ont pas été aussi désastreux ici que dans beaucoup d'autres endroits; il a cependant causé de grands dommages : toutes les maisons en briques ont été renversées : toutes celles qui étaient en bois sont restées debout; et c'est la grande majorité. Le clocher de l'église écos-saise s'est écroulé. Tous les habitants se sont empressés de quitter leurs maisons pour se précipiter dans les rues : on n'entendait partout que prières et lamentations. »

FRANCE.

—Les eaux du puits de Grenelle continuent de jaillir avec une limpidité irréprochable. En ce moment on construit près du Panthéon un vaste réservoir où elles seront conduites.

Repas presque homérique.—L'entrepreneur du tunnel de Tourville a donné, le 25 mars, pour l'inauguration de son œuvre, un repas dans lequel il a été servi un bœuf entier. Voici les détails que le *Journal de Rouen* publie sur cette excentricité du genre britannique :

« Le bœuf, auquel on avait laissé ses membres, sa tête, voire même ses cornes, a été mis à la broche vendredi, à neuf heures du soir : rien de plus simple que les moyens employés pour le faire cuire.

« Cet animal énorme (il pesait 450 kilogrammes et avait coûté 750 fr.), était suspendu en l'air au moyen d'une chaîne attachée à chacun des bouts de la broche et fixée au haut d'un cabestan. Sur les côtés, on avait entassé des briques sur lesquelles on avait étagé des rails : c'est là que brûlait le charbon de terre : au dessous, une immense lèche-frite, composée de larges plaques de fer battu. La broche était tournée au moyen d'une manivelle, et des cuisiniers, avec des poêles à frire, arrosaient incessamment le gigantesque rôti.

« Non loin de là, une autre cheminée avait été construite : on y remarquait de nombreux chaudières remplies de pommes de terre.

« A une heure et demie, le bœuf était cuit à point, on a amené un wagon auprès de la cuisine improvisée, le cabestan s'est incliné, et l'animal a été majestueusement déposé sur cette table de nouvelle espèce. Le cortège des ouvriers s'est dirigé vers le tunnel. Devant le wagon, des musiciens, venus de Saint-Aubin, jouaient une marche triomphale.

« Le wagon s'est arrêté sous le tunnel, à l'entrée duquel on avait dressé de longues tables destinées à 250 ouvriers.

« A deux heures, quatre garçons boucher sont montés sur le wagon, et se sont mis en devoir de dépecer le bœuf, qui avec un couteau, qui avec une scie, qui avec un couperet : l'opération a duré une heure.

« Pendant ce repas vraiment original, et qui a été arrosé de cinq grands tonneaux de bière, la musique de Saint-Aubin et la fanfare du 1^{er} léger, venue de Rouen en wagons trainés par des chevaux, faisaient retentir leurs airs joyeux les magnifiques voûtes du tunnel, éclairées dans toute leur longueur [420 mètres] par des réverbères. »

CORSE.

Christophe Colomb, compatriote de Napoléon.—On sait que le lieu précis de la naissance de Christophe Colomb était resté jusqu'à présent indéterminé. Gènes, Savone, Cogorato, Nervi, Zuarello et plusieurs autres villes se disputaient l'honneur d'avoir vu naître ce grand homme. M. Giubeca, préfet de la Corse, en parcourant dernièrement les registres de la ville de Calvi, y a découvert l'acte de naissance de Christophe Colomb. L'île de la Corse se trouve ainsi avoir produit les deux plus grands noms que renferment les annales de l'histoire ancienne et moderne.

ALGÉRIE.

—Deux rapports du général Bugeaud, datés des 8 et 10 mars, rendent compte, le premier des deux coups de main exécutés avec succès par la garnison de Bougie contre les tribus du voisinage ; le second, des opérations du général Baraguay-d'Hilliers dans les montagnes de l'Edough, opérations qui, d'après le rapport, ont assuré la tranquillité du grand triangle formé par Constantine, Bone et Philippeville. C'est dans ces opérations qu'a perdu la vie Si-Zerdoud, ce marabout qui a prêché la guerre sainte jusqu'aux portes de Bougie.

Le général Bugeaud se montre fort satisfait des rapports qu'il reçoit des généraux de Bar, Gentil, du duc d'Aumale, du colonel Picouveau, du lieutenant colonel St-Arnaud et des autres chefs qui opèrent dans la province d'Alger.

Extraits du Courrier des Etats-Unis.

—Le navire à vapeur *New-York* nous a apporté des journaux de Galveston qui vont jusqu'au 15 avril.

« Les prisonniers de Mier, si nous en croyons ces journaux, n'auraient pas été repris, comme l'avaient annoncé les feuilles mexicaines : loin de là, ils seraient maintenant en sûreté à Béxar, après avoir défait un corps de Mexicains qui voulait s'opposer à leur retraite. Les détails qu'on donne sur cette retraite, sont loin, ce nous semble, d'avoir un cachet de vérité bien authentique. Ils n'ont rien d'impossible cependant : seulement les Texiens fugitifs ont tué beaucoup de monde et accompli de bien grands exploits pour regagner leur pays ! »

« Les propositions que Santa-Anna a fait faire récemment au président Houston, par l'entremise du juge Robinson, sont le texte de nombreux commentaires dans la presse. Les écrivains politiques les plus prudents craignent que ces propositions ne soient une sorte de piège tendu à la bonne foi du Texas ; on veut endormir la vigilance et l'ardeur belliqueuse du pays pour en avoir meilleur marché plus tard. Ils insistent pour que l'on ne renonce pas à l'expédition qui devait être commandée par le général Rusk. Il ne faut pas perdre les avantages que peut présenter le moment. »

Nouvel tremblement de terre à la Guadeloupe.—Des lettres reçues à la Nouvelle-Orléans, par la voie de la Havane, rapportent qu'il y a eu un nouveau tremblement de terre à la Guadeloupe, le 14 mars. La secousse a été violente, mais la catastrophe du 8 février ne lui avait pas laissé de ruines à faire. A la Pointe-à-Pitre, on avait fait jeter à terre tous les débris de murailles dont la chute était menaçante. Il ne restait plus debout que quelques

églises qui servaient d'asyle à la population.

Des lettres de St. Thomas rapportent qu'il s'est opéré un étrange changement dans le niveau de la Martinique. Au nord le sol s'est élevé de deux pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'il a baissé de deux pieds au sud. Cette bascule a fait perdre aux maisons leur position perpendiculaire. A Antignes, une montagne considérable a été partagée en deux, par une immense fissure d'un mille et demi de longueur, 75 pieds de profondeur et 35 pieds de largeur. Il sera impossible de sauver, dans ces malheureuses îles, la récolte du sucre, parce que les moulins ne pourront être réparés à temps.

—Le Capt. Card, du brick *Lewellyn*, parti le 7 de Mayaguez, rapporte qu'il y avait eu, sur plusieurs plantations, une insurrection de nègres, et que quelques habitans avaient été massacrés. Le gouverneur s'était immédiatement transporté sur les lieux avec quelques forces. Mais aux dernières dates les révoltés n'avaient pas encore été dispersés ; il régnait une grande fermentation, et on craignait de fâcheux évènements.

Américains et Anglais.—Depuis quelques mois, en dépit du traité de paix et d'amitié, les Américains et les Anglais se font une guerre acharnée, parfois sanglante, dans la rade de Savannah. Aucun navire britannique ne peut y entrer sans que son pavillon soit en butte à des outrages, et son équipage à des violences, de la part de la classe maritime du port, contre les actes de laquelle l'opinion publique s'indigne très énergiquement, sans qu'il soit d'eux rien fait pour les punir et les empêcher. La semaine dernière, cette étrange lutte, qui avait cessé faute d'ennemis, s'est renouvelée grâce à l'arrivée de trois navires de Liverpool. Dans la soirée du mardi, pendant que le capitaine du *Perthshire* était à terre, un canot, monté par des Américains, se rendit à bord. Peu d'instans après le capitaine Morgan, de l'*Albion*, vint à passer et héla son confrère du *Perthshire*. Ne recevant aucune réponse, il accosta, et il entendit enfin le lieutenant répondre à son appel et lui demander du secours. Mais lorsque le capitaine Morgan voulut monter sur le pont, il fut accueilli par des paroles et des gestes si menaçans que forcé lui fut de se retirer. Il alla à bord de l'*Albion*, arma la plus grande partie de son équipage et revint au *Perthshire*. En le voyant approcher les pirates s'élançèrent dans leur chaloupe, mais quelques matelots anglais qui s'étaient laissés embaucher ; mais, dans leur frayeur, ils firent chavirer l'embarcation, tombèrent à l'eau, et gagnèrent à grand-peine la terre à la nage. Le soir à 11 heures trois canots américains revinrent au *Perthshire*. Quelques coups de fusil furent échangés, et un prisonnier fut fait par les Anglais.

Cette petite guerre a, dit-on, pour origine l'embauchage de quelques matelots américains, par un officier anglais qui se trouvait dans le port de Savannah à l'époque où menaçait une guerre anglo-américaine.

—L'offrande des Américains élève à plus de cinq mille dollars les souscriptions qui ont été recueillies à New-York pour les victimes du tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre, celles de la population française et des autres populations d'origine étrangère ayant dépassé deux mille cinq cents dollars. Un nouvel et dernier appel va être fait à la population de New-York, sous la forme d'un concert monstre, auquel tous les artistes de New-York ont réclamé l'honneur de prêter leur concours.

—Le paquebot *Rochester*, arrivé hier, a apporté des nouvelles de Londres du 9 avril. Elles sont sans intérêt. Les seuls faits que nous trouvons à mentionner sont : 1. l'accouchement de la reine de Naples qui a donné le jour à une princesse ; 2. la nomination de sir Henry Pottinger en qualité de gouverneur de la colonie de la Hong Kong. Le gouvernement anglais fait ainsi acte de souveraineté permanente sur la propriété dont il lui a été fait abandon par le traité anglo-chinois.

FOI ET BARBARIE.

CHAPITRE I.

Les vastes et sombres forêts qui s'étendent entre Candebee et Yvetot, et qui tantôt couvrent, comme une épaisse chevelure, le front des collines, et tantôt serpentent, comme un lac, dans les vallées, formaient vers le milieu du onzième siècle, un riche et beau domaine, l'orgueil d'une des plus puissantes familles du duché de Normandie. La tour féodale, plantée sur l'étroit plateau d'un monticule, dominait les cimes mouvantes des ormes et des chênes et veillait sur le pays dalentour, jusqu'aux rives de la Seine dont on apercevait les flots tranquilles et les navires pavoisés. Depuis plus d'un siècle les Neustriens subjugués par la race normande tremblaient au pied de cette tour qui avait été bâtie par un des plus intrépides compagnons de Roll, premier duc de la province. Mais, depuis tantôt vingt ans, les vassaux inférieurs Normands et Neustriens, les vassaux et les serfs eux-mêmes, regardaient et saluaient avec complaisance cette même tour jusque là si redoutée.

C'est que le seigneur comte, maître et possesseur actuel du manoir, était un homme craignant Dieu, aussi pieux que brave, aussi redouté des méchants pour son inexorable justice, que béni des honnêtes gens pour sa généreuse bonté ; s'il aimait les douceurs de la paix, il n'en était pas moins terrible dans les batailles, en sorte que, respecté dans son domaine, son alliance était briguée par tous ses voisins. Mais lui, fidèle à l'honneur, et surtout esclave de sa conscience, ne prêtait le secours de sa large et vaillante épée qu'à l'homme juste, opprimé dans ses droits. Il vivait donc heureux et honoré avec sa fidèle épouse et ses trois enfants, dont le plus jeune, son unique fils, n'avait que trois ou quatre ans au début de cette histoire. De plus, le seigneur comte gardait auprès de lui son frère Arthur selon l'usage de ces temps, Arthur avait été destiné à l'Eglise par sa famille, mais il avait montré une telle tristesse, un tel désespoir lorsqu'il avait dû quitter le château, que

son frère aîné le prenant par la main et l'embrassant tendrement, s'était écrié :—Mon frère, nous ne nous séparerons jamais !

Arthur jusque-là dévoré de jalousie pour les droits et privilèges de son frère aîné, parut reconnaissant de cette générosité inattendue, et vécut désormais sous le même toit que son frère, mais non dans les mêmes habitudes : emporté, hantain, voluptueux, il passait les jours et les nuits dans les chasses, les plaisirs et les entreprises équivoques ; son frère seul avait le pouvoir de contenir ses passions, et ses fureurs ; car soit reconnaissance, soit ascendant d'une mâle vertu, il se montrait toujours fidèle et soumis à l'autorité et aux conseils de son frère.

Or un jour, et tout-à-coup, la consternation et la douleur se répandirent dans tout le domaine, dans tous les cœurs : Le seigneur comte était malade, on craignait pour sa vie ! La foule se pressait aux portes du château pour avoir des nouvelles, les recevait dans un avide silence, et allait de ce même pas, remplir les églises et les chapelles : mille et mille prières s'élevaient vers le ciel pour le rétablissement du seigneur comte ; le saint sacrifice était sans cesse offert sur les autels, autour desquels la foi naïve faisait brûler des cierges sans nombre.

Cependant la comtesse et ses deux filles ne quittaient point la chambre du malade et le soignaient avec un dévouement qui arrachait des larmes à tous les assistants. La maladie se prolongeait, et sa durée seule permettait de concevoir quelque espérance ; car le chapelain, homme savant, et spécialement versé dans la science de la médecine, n'osait encore se prononcer. Depuis deux jours, il faisait prendre au moribond un breuvage dont il attendait un bon résultat : il l'avait élaboré avec un soin extrême durant plusieurs nuits passées en méditations, en recherches, en essais et aussi en prières. Ce breuvage devait être administré à petite dose, chaque fois que le seigneur comte sortait d'une sorte de léthargie où il était plongé ; et c'était la comtesse qui, soulevant dans ses bras la tête débile de son mari, lui faisait prendre la bienfaisante potion.

Un soir, vers les dix heures, Arthur, entrant dans la chambre du malade, appela la comtesse, et, devant le chapelain et quelques serviteurs, il lui dit :

—Ma sœur, nous admirons tous votre dévouement ; mais, au nom de vos enfants, au nom de votre mari lui-même, il faut que vous vous ménagiez, sinon nous aurons bientôt deux malheurs à craindre au lieu d'un.

—Oh ! laissez-moi ! Arthur, remplir jusqu'au bout mon devoir, répondit la comtesse en pleurant. C'est mon unique consolation : et le repos, loin de mon mari, me serait mille fois plus funeste que les plus dures fatigues. Je vous assure que je me sens bien, et pour longtemps encore en état de pouvoir veiller auprès de ce lit.

Mais ce langage contrastait tellement avec l'épuisement de la noble femme, que tous les assistants frémirent en remarquant l'altération de ses traits et l'émoussé de son visage.

—Non, reprit Arthur, je ne reprocherais comme un crime de n'insister pas davantage. J'en appelle à l'expérience de maître Ambroise (c'était le nom du chapelain) ; vous devez vous reposer cette nuit.

—O ciel ! que dites-vous, me reposer ! tandis que mon malheureux époux se meurt ! C'est impossible, il n'y faut pas penser ; ô Notre-Dame, ayez pitié de moi !

—Madame, dit le chapelain d'une voix grave, il est vrai que vos forces doivent vous trahir bientôt si vous ne prenez du repos.

—Vous l'entendez, s'écria Arthur, il n'y a plus à balancer, ma sœur, vous passerez cette nuit dans votre appartement. Mais d'ailleurs tranquillisez-vous, je sens que dans la triste position de mon frère, nous ne pouvons l'abandonner à des mains mercenaires ; et c'est moi qui me charge de vous remplacer près de lui, et de présenter à propos la potion. N'ayez aucune inquiétude, si j'ai besoin d'aide, j'appellerai maître Ambroise ou quelqu'un de mes gens.

Tout le monde se joignait aux instances d'Arthur, et l'infortunée comtesse dut céder à tant de prières. Mais avant de quitter la chambre du comte, elle s'approcha du lit où il était étendu sans connaissance ; elle prit ses mains froides et les arrosa de larmes comme si elle les pressait pour la dernière fois ; puis tombant à genoux, elle pria Dieu avec des sanglots déchirants. Enfin on réussit à l'entraîner dans son appartement.

Une heure après, Arthur, assis dans un vaste fauteuil, la tête dans ses mains, comme un homme absorbé par ses réflexions, se trouvait seul près du lit de son frère. Il était seul ; une lampe éclairait faiblement la grande pièce ; et tout dormait dans le manoir hormis la sentinelle, debout sur la plate-forme du donjon. Bientôt Arthur se lève, regarde autour de lui pour voir s'il est bien seul et s'approche lentement, tout près de la couche, il étend les mains en détournant la tête, puis, tout à coup, recule, frappé de terreur et tout tremblant.

—Hé ! qu'est-ce !... on a parlé... rien... personne... J'ai pourtant bien entendu, on m'a crié : Caïn ! Caïn !... Folie ! folie ! j'ai eu peur, voilà tout... horrible nuit ! s'il faisait jour, je n'hésiterais pas au moins !... Mais ce silence !... ces pâles lumières ! ces ténèbres ! glacent mon sang dans mes veines. Je jurerais qu'on a crié : Caïn ! Caïn ! Caïn !... Eh bien ! n'allais-je pas l'imiter !... moi, semblable à ce meurtrier, maudit comme lui, quelle affreuse destinée ! véritablement affreux ! Est-ce ma faute si une loi bizarre et cruelle a fait naître cette haine et cette noire envie dans mon cœur ! c'est la loi de la force, la force peut la changer ! mais contre un frère !... N'étais-je pas son frère aussi ? Et cependant on m'a dépouillé pour l'enrichir !

crime pour crime, soit ! du moins je n'ai pas commencé... Qui, donc a pu crier Caïn ! Caïn ! Caïn ?... Allons ! du calme, de la raison ; oui, je comprends, c'est elle, c'est ma conscience ! où trouver une arme pour la tuer celle-là !... En attendant elle me ronge et me déchire, c'est un supplice !... Si j'étais sûr qu'il mourût bientôt : au moins je n'aurais pas ce sang devant les yeux, et ce cri dans mes oreilles ! non, tête et sang ! je ne veux pas qu'on m'appelle Caïn !

Il s'assit de nouveau, mais loin du lit où reposait le comte, dans un coin obscur de la chambre. De là, le cou tendu, l'œil fixe, il épiait chaque mouvement, prêtait l'oreille à chaque souffle du malade :—Si ce breuvage allait le guérir, pensa-t-il, je retomberais donc dans la dépendance et l'abjection ! Il faut donc du moins anéantir cette chance !

Il se lève, marche sur la pointe des pieds, comme s'il avait peur d'éveiller et de ranimer le mourant ; saisit la coupe et répand le breuvage dans les cendres du foyer :—Comme cette liqueur est rouge, murmura-t-il à voix basse, horrible ! on dirait du sang ! et en frissonnant il remit la coupe sur le bahut. Au même instant le comte tressaille sur sa couche, ouvre les yeux, et semble chercher celle qui d'habitude le prévient ; il appelle d'une voix éteinte : il voit son frère devant lui :—La coupe... la coupe... répète-t-il.

—Il n'y a rien, mon frère, rien, répond Arthur, vous n'en avez plus besoin... Maître Ambroise... le dit, l'assure ; vous entendez, maître Ambroise !

—Mon Dieu ! dit le comte, ayez pitié de moi.

Et s'affaissant sur son lit, il croise ses mains, et remue convulsivement ses lèvres comme pour prier.

Arthur est debout, silencieux, attentif, pâle, et tremblant comme un criminel : cinq minutes se passent ainsi, longues comme des heures.

De rechef le comte s'agite et murmure :—La coupe... la coupe !

Arthur ne répond pas ; mais ses genoux fléchissent, ses dents claquent, d'une main il s'appuie sur le fauteuil, de l'autre il essuie la sueur glacée qui dégoutte de son front sur sa figure.

Le comte fait un effort, se soulève sur ses mains, elles ne le peuvent soutenir ; il se raidit sur ses coudes qui se dérobent bientôt ; il retombe sur le lit en tendant les bras comme pour implorer, et répète en gémissant :

—Mon frère !... la coupe... une goutte d'eau !... O Dieu ! ô Dieu !

Arthur se trouble, s'émeut, il prend la coupe pour la donner :

—Rien, rien s'écrie-t-il, avec désespoir ; attendez, mon frère, attendez, je cours, je vais chercher... Je ne veux pas, non, je ne veux pas qu'on m'appelle Caïn ! Eh ! bien, il ne remue plus, il ne respire plus... le battement du cœur a cessé... ses mains sont froides... ses pieds glacés... Par l'enfer ! il est mort ! Caïn ! qu'as-tu fait de ton frère ?... Quelle impitoyable voix ! et ne pouvoir pas l'étouffer ! Je voudrais n'avoir jamais mis les pieds dans cette chambre infernale ! J'y suis pourtant, et le maître enfin !

A ces mots, il s'approche du lit, et, en détournant la tête, il couvre du drap la figure de son frère mort ; puis il saisit la lourde épée suspendue à la muraille. C'est l'arme des ancêtres et l'héritage du chef de la famille ; il la suspend à son côté, ouvre la porte et fait un signal : deux hommes d'armes se présentent.

—Va, dit-il à l'un d'eux, va réveiller maître Ambroise et dis-lui que je l'attends ici. Quant à toi, dit-il à l'autre, réveille tous les gens du château, mais avant tous, nos braves compagnons ; annonce-leur la mort du comte, et conduis-les dans la chambre mortuaire ; ils verront tous que le comte est mort de son mal, sans violence.

Quelques instants après le chapelain se présente :

—Messire, dit Arthur, le seigneur comte, mon frère, vient de rendre le dernier soupir. Entrez. Vous allez donc garder sa dépouille et réciter les prières des morts, afin que Dieu lui fasse miséricorde. Pour moi, j'annoncerai ce malheur à la comtesse, après quoi je vous ferai appeler pour que vous lui donniez les consolations de la religion.

Le chapelain fit tout de suite disposer des cierges autour du lit funèbre, et le cérémonial étant accompli, il commença des prières entrecoupées de larmes et de sanglots.

Peu à peu la chambre se remplit de serviteurs et d'hommes d'armes : tous vinrent jeter l'eau bénite sur le corps ; et la plupart s'agenouillant respectueusement devant le lit baisèrent la main glacée de leur bien-aimé seigneur.

—Maintenant, leur dit Arthur, que chacun se retire dans le plus profond silence, de peur que le repos de la comtesse soit troublé ; elle apprendra toujours trop tôt cette fatale nouvelle.

Tout le monde sortit lentement et bientôt le silence régna de nouveau dans le château. Arthur, demeuré seul avec le chapelain, parut suivre machinalement les prières récitées à mi-voix, comme s'il eût voulu par là se distraire d'une importune pensée ; mais il avait beau passer et repasser sa main sur son front, l'idée inquiète revenait toujours. De plus en plus troublé, Arthur s'approcha du chapelain, et l'interrompant du geste :

—Mon père, lui dit-il, vous aviez donc une bien grande confiance dans ce breuvage ?

Le chapelain baissa humblement la tête et répondit :

—Peut-être ; Monseigneur, ai-je conçu trop d'orgueil dans mon esprit de cette décoction ; car Dieu seul est le maître de la vie et de la mort ! Mais si la grâce d'en haut eût secondé mes soins, je crois que le seigneur comte vivrait encore.

—Tu crois, tu crois, répéta Arthur, ce n'est pas le tout de croire, il faut être certain...

Une vive rougeur convrit la figure du chapelain, et ces paroles qu'il prononça pour une accusation d'ignorance, le blessèrent dans son amour propre de savant, et il s'écria :

—J'affirme, Monseigneur, j'affirme que ce breuvage devait sauver votre frère... si Dieu l'eût voulu.

—Tu mens, tu mens! répéta Arthur, l'œil en feu et le visage terrible; tais-toi, vil artisan, et si tu oses soutenir ce mensonge je te brise comme...

Et dans sa rage il saisit la coupe fatale pour la lancer contre le parquet... Mais en voyant cet objet dans ses mains, il s'arrêta frappé de stupeur, revenant à lui :

—Pardou, mon père, pardou, s'écria-t-il en lui prenant les mains, la douleur m'égaré; oubliez ces paroles offensantes... Hélas! elles ne peuvent prouver que mon désespoir d'avoir perdu un si bon frère.

En parlant ainsi il sort précipitamment; il parcourt les corridors, les cours, les remparts du château; il s'assure si tous les siens sont à leur poste, après quoi, il rentre dans son appartement et se jette tout habillé sur son lit pour prendre quelques instants de repos. Mais le sommeil fuit longtemps de ses yeux; ou bien s'il parvient à s'assoupir, des songes affreux lui rendent ce sommeil plus odieux que l'insomnie. Il se lève, il se recouche, et toujours la même pensée: Qu'as-tu fait de ton frère, Caïn?

—Eh! bien, oui, s'écrie-t-il avec frénésie, je suis Caïn, c'est dit! mais, par Satan! que ce soit dit une fois pour toutes! Quelle nuit! et il faut que le jour soit encore témoin d'autres horreurs! Je ne pourrai jamais attendre jusqu'à ce jour maudit!

Il appelle: un de ses affidés se présente.

—Écoute-moi bien, lui dit Arthur: tu prendras l'enfant, tu le baillonne-ras, tu lui lieras les mains et tu le déposeras, sans lui faire aucun mal, entends-tu bien, dans l'in-pacé; là tu attendras mes ordres. Maintenant, suis-moi, je veux devancer l'heure convenue.

Et, traversant les vastes et sombres corridors, ils se rendirent à l'appartement de la comtesse. Arthur frappa.

La suite au prochain numéro.



ARCHITECTURE,
SCULPTURE ET DORURE.



LE Soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.

LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE THÉAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,
RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,
Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME
D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à M. HUDON, Y. G.

A l'Evêché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAM, Instituteur.

COLLEGE

DE

SAINT-VINCENT;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, feront partie du cours d'enseignement; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire; mais l'exactitude de la discipline sera maintenue par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne seront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance de cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvent attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destineraient à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

MGR. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux
Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRE pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPRON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six ligne et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE. DE L'ÉVÊQUÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

ERREUR